

L'orgue du temple de St-François

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **1 (1863)**

Heft 28

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-176652>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ti lé valets d'au veladzo,
Sé san prau bin retapa ;
Lé féliés sur lau corsadze
On bi botié l'an beta ;
Et desan ain refrain :
Si qu'amè bin, etc.

Noutron commi d'exercisse
Lé on prau bon générat ,
L'à conduit noutra mélice
Ain veritablio sordat.
Car desai por refrain :
Si qu'amè bin, etc. (1)

(A suivre)

ALEX. MICHOD.

L'orgue du temple de St-François.

Depuis plusieurs années, il est question de réparer cet orgue ou de le remplacer par un orgue neuf. De nombreuses communications ont été faites aux journaux à ce sujet; des sociétés de chant, par le produit de divers concerts, ont déjà réalisé une certaine somme à laquelle se sont ajoutés d'autres dons, dans le but de venir en aide à la bourse communale pour l'accomplissement de l'œuvre projetée. Nous applaudissons de tout notre cœur à ces louables intentions, et nous avons été heureux de voir cette question revenir sur de tapis ensuite d'un nouveau concert donné dernièrement par la société de chant *l'Harmonie*, dont la recette a été jointe aux dons précédents. La *Gazette de Lausanne* a publié à cette occasion, dans son numéro du 29 mai dernier, une lettre des plus intéressantes et donnant des renseignements précieux à consulter. L'auteur de cette lettre, qui nous paraît être parfaitement au courant de cette question toute spéciale, cherche, par des arguments très-positifs, à mettre en garde l'opinion publique, et particulièrement l'autorité locale, contre certaines considérations d'économie qui pourraient entraîner à faire une chose imparfaite qu'on ne tarderait pas à regretter.

« Il est bien rare, dit-il, de trouver, même dans nos villes, des hommes compétents pour juger du plan d'un orgue neuf ou pour donner des directions sûres et éclairées lorsqu'il s'agit de réparations importantes. Cette situation a parfois quelque chose de dangereux. S'il se trouve un facteur qui spéculer sur l'imagination et l'ignorance de ceux qui font construire, il promettra plus qu'il ne pourra tenir, d'où il peut résulter de cruelles déceptions. Il faut donc s'adresser, dans ces sortes d'entreprises, à des facteurs d'orgues qui, par leurs antécédents, offrent des garanties suffisantes et choisir de préférence ceux qui ont exercé leur génie dans de grandes constructions. Les réparations capitales de vieux instruments exigent des facteurs aussi habiles que l'établissement d'orgues neuves, vu les difficultés

qu'il y a de fondre le vieux avec le neuf dans un tout harmonieux... La population, une fois éclairée sur ce sujet, se prononcera, nous n'en doutons pas, pour un orgue neuf fait par un grand maître dans cet art, et non par un rhabileur. La municipalité, ainsi soutenue, agira en conséquence. »

On sait que ce n'est point le luxe des temples qui rend nos prières agréables à Dieu, mais un bon orgue nous paraît une dépense utile; ses accords s'associent à notre culte et montent au ciel avec nos louanges. Ne lésinons donc point avec ce qui touche aux choses sacrées; que chacun de nous concoure par tous les moyens dont il peut disposer, à satisfaire d'une manière convenable à un désir général et depuis si longtemps exprimé.

L. M.

Le coucou commun ou d'Europe

(*Cuculus canorus*. Lin.)

Cet oiseau, essentiellement insectivore, quitte l'Europe en automne et passe l'hiver en Afrique; il revient dans nos climats au mois d'avril. Sa taille est celle d'un pigeon-biset, il a de onze à douze pouces de longueur depuis le bout du bec à celui de la queue, et quinze à seize pouces d'envergure.

On a débité sur le coucou une foule de contes plus absurdes les uns que les autres, et l'imagination populaire en fait encore aujourd'hui un tyran dont la férocité égale si elle ne surpasse celle des plus cruels despotes de l'Afrique et de l'Asie. On est allé jusqu'à dire que, soumis aux lois de la métempsychose pendant sa vie, il se transformait en épervier (bon oiseau). Immortel Pythagore, tu ne l'es jamais douté de ce que, dans la suite des siècles, on ferait de ta sublime idée! On va aussi répétant sans cesse qu'il mange les œufs des autres oiseaux et dévore leurs petits. Il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela et voici à ce sujet ce que l'observation nous démontre.

Quand le moment de la ponte est arrivé, la femelle fait un œuf à terre, elle le prend dans son bec et le porte dans un nid, soit de fauvette à tête noire, ou ordinaire, de bruant, de rouge-gorge; elle ne dépose ordinairement qu'un seul œuf dans le même nid, très-rarement deux, puis elle ne s'en occupe plus, laissant le soin de l'incubation à la femelle étrangère dans le nid de laquelle elle l'a déposé. Elle agit ainsi jusqu'à ce qu'elle ait pondu de huit à dix œufs.

À peine éclos et peu d'heures seulement après sa naissance, le jeune coucou, en s'aidant de son croupion et de ses ailes, tâche de se glisser sous le petit oiseau dont il partage le berceau, et de le placer sur son dos où il le retient en élevant ses ailes. Se traînant alors à reculons jusqu'au bord élevé du nid, il se repose un instant, puis faisant un effort, il jette sa charge hors du nid. Quelquefois il ne réussit pas dans son entreprise, car il laisse retomber sa charge, mais ne croyez pas qu'il perde courage, au contraire, il recommence

1 Le texte complet des chansons dont nous ne citons que quelques couplets, dans cette série d'articles sur nos chants nationaux et populaires, se trouve dans un petit recueil publié sous le titre de *Chansonnier vaudois*. La quatrième édition, qui renferme une cinquantaine de morceaux, se vend 50 centimes et se trouve chez Alex. Michod, éditeur, S. Blanc, libraire, et au bureau du *Conteur vaudois*.